



Programme
« Jeune Ambassadeur pour la PAIX »
&
« Jeune Ambassadeur pour le DÉVELOPPEMENT »



JEUNE
AMBASSADEUR
POUR LA PAIX

Edition 2022



JEUNE AMBASSADEUR
POUR LE
DÉVELOPPEMENT

L'édition 2022 du programme "JEUNE AMBASSADEUR POUR LA PAIX" / "JEUNE AMBASSADEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT" d'Université Côte d'Azur est lancé en octobre 2021 !

Au travers d'un appel à candidatures, il s'agit de soutenir chaque année un projet lauréat dans chacun des deux domaines et, ainsi, de nommer un(e) « Jeune Ambassadeur/rice pour la paix » (JAP) et un(e) « Jeune Ambassadeur/rice pour le développement » (JAD) d'UCA.

Le programme vise ainsi à soutenir les deux projets lauréats, élaborés par des étudiants internationaux au cours de leur mobilité à UCA et à mettre en œuvre à leur retour dans leur université d'origine.

L'appel à projets est ouvert aux étudiants internationaux en mobilité à Université Côte d'Azur au cours de l'année universitaire 2021-2022.

Il concerne deux domaines : la paix et le développement. Chaque candidat peut déposer un projet dans l'un ou l'autre domaine.

Au terme du processus de sélection par un jury, le projet lauréat dans chacun des deux domaines sera accompagné en termes de préparation au cours de la mobilité à UCA (accompagnement dans le montage, l'organisation...), puis soutenu formellement (présence d'un représentant d'UCA, de l'IdPD à l'événement organisé...) et financièrement (petite contribution aux frais de réalisation du projet, selon sa nature).

L'appel est lancé le 15 octobre 2021.

La date limite fixée pour le dépôt des projets est le 15 décembre 2021 à midi. Les dossiers de candidature, utilisant la matrice ci-jointe, sont à envoyer par e-mail (indiquer impérativement en objet « Candidature Jeune Ambassadeur 2022 ») à l'adresse idpd@univ-cotedazur.fr au plus tard le 15 décembre à 12h00.

Les candidats présélectionnés à la suite de cette phase seront invités à présenter leur projet oralement au jury, au début du mois de janvier 2022.

La sélection des deux lauréats par le jury sera faite à l'issue de cette seconde étape.

Les lauréats (un sur le domaine paix et l'autre sur le domaine développement) seront invités à présenter leurs projets lors de la Rentrée solennelle de l'IDPD, au cours de laquelle aura lieu leur nomination officielle en qualité de Jeune Ambassadeur 2022 d'Université Côte d'Azur, formalisée par la remise d'un certificat.

A partir de janvier 2022, la préparation de la mise en œuvre du projet sera accompagnée. Les projets donneront lieu à un soutien, dont la nature dépendra de celle des activités prévues. Le soutien pourra être notamment scientifique, organisationnel, financier.

Candidats et projets éligibles :

L'appel à candidature est ouvert aux étudiants internationaux en mobilité à Université Côte d'Azur au cours de l'année académique 2021-2022.

Les projets doivent porter sur une activité relative soit à la paix, soit au développement. Les deux notions sont entendues de manière large.

Un candidat ne peut présenter qu'un projet, qui doit être présenté soit au titre de la paix, soit du développement.

Les activités décrites dans les projets doivent être mises en œuvre avant le 31 décembre 2022.

Critères d'évaluation des projets :

- > Qualité du projet au regard du domaine choisi (paix / développement) / 30
- > Pertinence du projet au regard du contexte local, régional, national, voire international / 20
- > Faisabilité et calendrier des actions envisagées / 20
- > Nature des partenaires mobilisés (notamment l'université d'origine de l'étudiant) / 10
- > Impact attendu du projet / 10
- > Stratégie de dissémination prévue / 10